

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



David NOËL

Conseiller municipal d'Hénin-Beaumont
254 boulevard Fernand Darchicourt
62110 Hénin-Beaumont

A Monsieur **Christopher SZCZUREK**

Adjoint au maire délégué à la vie culturelle, associative et citoyenne
Hôtel de Ville
1 place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont

Hénin-Beaumont, le 2 août 2019

Monsieur l'adjoint au maire,

Lors du conseil municipal du 19 juillet dernier, la motion sur l'Espace Lumière et l'école de musique déposée par ma collègue Marine TONDELIER n'a pas pu être présentée, le maire ayant mis fin arbitrairement au conseil municipal.

Au nom du groupe majoritaire, vous aviez déposé des amendements à cette motion sur lesquels nous reviendrons lors du prochain conseil municipal, les motions et questions orales ayant été déposées pour le 19 juillet et mises à l'ordre du jour devant être automatiquement reconduites – en plus des éventuelles motions et questions orales qui pourraient être déposées pour le prochain conseil.

Je souhaitais revenir sur votre premier amendement, qui vise à rédiger le 4^{ème} paragraphe ainsi : « *L'Espace Lumière fait partie de l'histoire d'Hénin-Beaumont. Inauguré en 1991, il a été fermé en 2009 par David NOËL, alors adjoint à la culture de Gérard DALONGEVILLE* ».

Ce paragraphe relève du pur mensonge et je vous demande de le retirer.

Je n'ai jamais fermé l'Espace Lumière. Bien au contraire, je me suis battu, à l'époque, pour empêcher sa fermeture et je plaide, depuis plus de dix ans, pour la réouverture de cet équipement culturel structurant du centre-ville.

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



En 2009, l'Espace Lumière employait deux projectionnistes : un projectionniste diplômé contractuel en CDD et un agent municipal non diplômé qui intervenait comme second projectionniste en remplacement. L'Espace Lumière employait également un programmeur, M. VANNESTE, lui aussi contractuel en CDD.

Lorsque Mme Isabelle DAVID, qui est actuellement affectée au cabinet du maire, mais était, à l'époque, responsable de l'Espace Lumière, m'a alerté sur les courriers de non-renouvellement de contrat reçus par le programmeur et le projectionniste, courriers signés de l'adjointe aux ressources humaines, Mme Nadine TAVERNIER, j'ai immédiatement protesté, dénoncé une décision prise dans mon dos et exigé du maire le renouvellement et la pérennisation des contrats de ces deux agents sans que l'Espace Lumière ne pouvait pas fonctionner. M. DALONGEVILLE a maintenu sa décision malgré ma ferme opposition.

Un conseil d'exploitation du cinéma s'est tenu le 11 mars 2009, en présence de Mme TAVERNIER, de Mme POLICANTE, adjointe à la politique de la ville et de Mme FROISSART, conseillère municipale déléguée à la culture.

Lors de ce conseil d'exploitation, M. Marc BERNALICIS, Directeur Général Adjoint en charge des affaires culturelles, a présenté un rapport concluant à la nécessité d'une fermeture temporaire de l'Espace Lumière, incapable de fonctionner sans projectionniste, sans programmeur et avec des factures non acquittées aux sociétés de transports de bobines de films. Une réflexion était alors en cours pour inscrire le cinéma Espace Lumière au sein d'un réseau de cinémas municipaux de proximité avec l'association « De la suite dans les images », qui anime à l'heure actuelle un réseau d'une trentaine de cinémas de proximité.

Lors de ce conseil d'exploitation, j'ai remercié M. BERNALICIS et M. VERKEMPINCK (directeur de l'Escapade et chargé de mission pour le cinéma) pour leur travail et leur réflexion, mais j'ai également dénoncé la responsabilité politique de Gérard DALONGEVILLE et de sa gestion dans les non-renouvellements de contrats et les factures non-acquittées et j'ai refusé de voter le rapport sur lequel avaient travaillé mes services, craignant que ce cinéma ne rouvre jamais. J'ai été le seul à m'abstenir, tous les autres participants actant la fermeture temporaire, pour une période de six mois, du cinéma.

A la suite de ce conseil d'exploitation, j'ai été convoqué dans le bureau de M. DALONGEVILLE, qui m'a reproché de l'avoir publiquement mis en cause et d'avoir dénoncé sa gestion.

M. DALONGEVILLE m'a alors fait du chantage, me promettant de faire passer le CAP de projectionniste à l'employé municipal qui intervenait comme second projectionniste en remplacement et donc, de rouvrir le cinéma à l'issue de la période de fermeture temporaire si en échange, je votais pour le budget primitif 2009 qui devait être présenté le 30 mars.

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



J'ai quitté le bureau du maire en lui indiquant que je n'avais pas pour habitude de céder au chantage et que je ne croyais à aucune de ses promesses.

Je vous rappelle que depuis le mois de septembre 2008, à la suite de mes déclarations publiques à *France 3*, à *la Voix du Nord*, à *Nord Eclair* et à *Libé Lille* dénonçant la gestion de M. DALONGEVILLE, j'avais été exclu du bureau municipal.

Chaque semaine, je continuais à me réunir avec M. BERNALICIS, à rencontrer les directeurs d'équipements culturels et à travailler sur les dossiers, mais exclu du bureau municipal, je ne pouvais plus présenter aucun rapport.

Lors du conseil municipal du 30 mars 2009, j'ai voté **CONTRE** le compte administratif 2008 de la ville, **CONTRE** le budget primitif 2009 de la ville je me suis **ABSTENU** sur le budget annexe 2009 du cinéma Espace Lumière, pour ne pas cautionner une fermeture à laquelle je m'opposais.

27 - APPROUVE le Budget Primitif, pour l'année 2009, du Complexe Cinématographique, lequel s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 108 902 € et en section d'investissement à la somme de 9 101,66 €.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **28 voix favorables** (groupe majoritaire, groupe ALLIANCE REPUBLICAINE, Mme Brigitte MENIN-MINART)
- **5 voix défavorables** (groupe FRONT NATIONAL, Mme Christine COGET-JASKOWIAK)
- **2 abstentions** (M. David NOEL, Mlle Sandy SOUDE du groupe majoritaire)

Ces faits sont aisément vérifiables. Vous pourriez d'ailleurs interroger Mme Isabelle DAVID si vous avez le moindre doute à ce sujet. JAMAIS, à aucun moment, je n'ai fermé l'Espace Lumière. Je me suis battu pour que ce cinéma reste ouvert et puisse se développer. C'est tout le sens de la motion que notre groupe a présenté au conseil municipal.

David NOËL,
Conseiller municipal d'Hénin-Beaumont